



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 21 mars 2022

Communiqué de presse

## **Grippe aviaire : le gouvernement ne doit pas laisser le « sale boulot » à la charge des éleveurs.euses !**

Alors que le Ministre de l'agriculture doit se rendre demain en Vendée où l'épidémie de grippe aviaire est incontrôlable, la Confédération paysanne dénonce l'incurie de l'Etat sur le terrain. En effet, la gestion concrète de la crise en Pays de la Loire est scandaleuse, s'agissant notamment des conditions de mise à mort et d'élimination des volailles dans les élevages contaminés.

Face à la pénurie en matériel pour transporter les cadavres, à la pénurie en vétérinaires (il en faudrait trois fois plus en Vendée, département le plus impacté) et à la saturation des outils d'équarrissage, il revient aux éleveurs et éleveuses de faire le « sale boulot ». C'est inadmissible. En aucun cas nous n'accepterons que les éleveurs.euses soient jugés responsables, dans l'opinion publique, des conséquences de cette catastrophe sanitaire. Le gouvernement attend-il pour agir que des associations anti élevage diffusent des images de ce scandale qui au final stigmatiseront les éleveurs.euses ?

Après l'autorisation donnée, la semaine dernière en Vendée, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique, d'enfouir les animaux morts sur les exploitations ou à proximité, les services de l'Etat demandent désormais l'arrêt des ventilations pour provoquer la mort des animaux par asphyxie. Ces pratiques ou consignes orales, absolument contraires au bien-être animal, sont un scandale et un cauchemar pour les éleveurs.euses qui s'y trouvent contraints. Pour tous ces éleveurs.euses, au désarroi de voir son élevage impacté par la grippe aviaire, s'ajoute une détresse psychologique immense. Nous sommes donc très inquiets quant au risque de suicide que cette situation pourrait engendrer.

Autre sujet d'inquiétude : les risques pour les éleveurs.euses qui doivent ramasser eux-mêmes leurs animaux morts avec les moyens du bord. Alors que l'enfouissement a fait l'objet d'une note technique des DDPP, aucun conseil n'a été donné en termes d'équipements. Or quand les équipes d'intervention spécialisées se rendent sur les fermes, comme on l'a vu dans le Sud-ouest, elles sont équipées de combinaison de protection, gantées, masquées... De plus, quelles seront les conséquences environnementales de l'enfouissement d'animaux malades sur les fermes, soit plusieurs milliers de tonnes par semaine ?

Cette crise n'a pas été anticipée alors même que les zones à risque étaient parfaitement identifiées. Sans surprise, le tracé des zones désormais contaminées correspond à celui des zones de forte densité et de concentration des bâtiments d'élevage. Pourquoi le gouvernement a-t-il laissé faire les opérateurs industriels privés, alors que pour le plein-air il a choisi d'imposer la claustration des animaux depuis le mois de novembre ? Pourquoi ne pas avoir pris en compte les réserves\* que nous avons formulées dans la feuille de route en juillet dernier, au sortir de la dernière crise ? Quand les questions des flux et de densités seront-elles enfin mises sur la table des solutions pour anticiper et prévenir de telles crises ?

Depuis le début, les choix du gouvernement ont été guidés par des intérêts économiques de filières et non pas par des précautions sanitaires. Or il a échoué sur les deux tableaux. Aujourd'hui, nous vivons une catastrophe sanitaire, économique, sociale et humaine d'une ampleur inégalée. Nous attendons donc un soutien, un accompagnement et des mesures urgentes pour qu'aucun éleveur ne disparaisse avec cette crise.

\*<https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/210708reservesIA.pdf>

### **Contacts :**

- Nicolas Girod, porte-parole national : 06 07 55 29 09
- Eudes Gourdon, porte-parole Pays de la Loire : 06 73 95 83 61
- Pascal Sachot, porte-parole Vendée : 06 83 53 60 61